



# GAEC DES FRICHES (56)

## LE PLAN BIOGAZ POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Soutenu par l'ADEME et les régions, animé par AILE, le plan biogaz vise l'émergence de projets de méthanisation à la ferme ou multipartenarial en codigestion, insérés dans leur territoire.

Le GAEC des Friches, situé sur la commune de Saint-Nicolas du Tertre (56), se compose de trois associés. C'est une exploitation laitière de 240 vaches et 240 génisses avec une SAU de 260 ha. Les associés du GAEC des Friches ont souhaité mettre en œuvre la méthanisation agricole pour valoriser leurs matières agricoles et développer l'activité économique sur le territoire. Le projet de méthanisation, né en 2011, a été mis en service fin 2015.

L'unité de méthanisation du GAEC des Friches est alimentée par 10 500 tonnes d'effluents d'élevage, de Cultures Intermédiaires à Vocations Énergétiques (CIVE), et de déchets végétaux du territoire (marcs de pomme, tontes de pelouse). En complément d'une chaudière à bois déchiqueté de 2 MWth, le biogaz valorisé dans un moteur de cogénération de 250 kWé, permet de chauffer une serre maraîchère d'1,5 ha, développée parallèlement au projet de méthanisation. Ce projet ambitieux a permis l'installation d'un jeune et la création de 12 emplois.



### L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

<b>Constructeur :</b>	Hochreiter
<b>Technique mise en place :</b>	Voie liquide infiniment mélangé
<b>Volume du digesteur :</b>	2 000 m <sup>3</sup>
<b>Volume du post-digesteur :</b>	2 700 m <sup>3</sup>
<b>Stockage du digestat :</b>	Fosse couverte de 2 200 m <sup>3</sup>
<b>Valorisation du biogaz :</b>	Cogénération
<b>Puissance électrique installée :</b>	250 kW
<b>Puissance thermique installée :</b>	327 kWth

### LES INVESTISSEMENTS

<b>Aménagement du site</b>	1 800 000 € HT
<b>Réception et gestion des substrats</b>	105 000 € HT
<b>Digesteur et post digesteur</b>	335 000 € HT
<b>Stockage du digestat</b>	355 000 € HT
<b>Valorisation du biogaz</b>	160 000 € HT
<b>Ingénierie</b>	665 000 € HT
	160 000 € HT

### LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

<b>ADEME</b>	429 050 €
<b>FEADER</b>	279 050 €
<b>Conseil départemental 56</b>	100 000 €
	50 000 €

**AILE**  
 73 rue de Saint Briec  
 CS 56520  
 35065 RENNES Cedex

Vos interlocutrices :  
**Bretagne**  
 Jeanne Lencauchez  
 02 99 54 63 23  
**Pays de la Loire**  
 Simone Hurschka  
 02 40 16 36 22





# MÉTHANISATION AGRICOLE ET TERRITORIALE

AILE anime le Plan biogaz Bretagne et Pays de la Loire soutenu par les Conseils régionaux et les Ademe de ces deux régions.

AILE accompagne les projets de méthanisation agricole (individuels ou collectifs) depuis les premières réflexions à la mise en route opérationnelle.

L'objectif du Plan biogaz est également la structuration de l'offre de savoir-faire et d'équipements. AILE référence et appuie les entreprises qui interviennent dans l'Ouest.

Enfin, AILE travaille en réseau avec les chambres d'agriculture et coopératives de Bretagne et de Pays de la Loire, ainsi qu'au niveau français (Club Biogaz, AAMF, TRAME, RAEE, programme VALDIPRO...) et européen (programme EIE Bio-Methane Regions)

## Vous avez un projet, AILE vous accompagne

### Informez sur la méthanisation

AILE met à votre disposition via son site Internet des publications techniques, des outils de pré-diagnostic, un guide des démarches administratives, la liste des entreprises présentes dans l'Ouest ...

### Accompagner votre réflexion

Une fois votre projet défini, AILE vous rencontre sur votre futur site pour échanger sur le projet, son contexte, les choix faits...

### Expertiser votre dossier d'ingénierie

Un dossier d'ingénierie est la pièce principale de votre demande de subvention. Il consiste en une description détaillée de votre projet selon un format prédéfini, disponible sur notre site internet.

AILE a une mission d'expertise de votre dossier d'ingénierie avant envoi aux financeurs potentiels.

### Suivre votre projet jusqu'à la mise en route

N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations lors de vos démarches administratives et bancaires. Lors de la construction, AILE réalise au minimum une visite de chantier afin d'échanger avec vous sur son avancement.

La mise en route est une étape clef pour la biologie, elle nécessite un accompagnement par votre partenaire (constructeur, bureau d'études...).

### Répondre à vos questions sur le fonctionnement de votre unité

AILE vous accompagne après la mise en route de votre unité : formations, rencontres, visites....

En tant que centre de ressources, AILE cherche à capitaliser des informations tout au long de votre projet et à vous transmettre le retour d'expériences de vos prédécesseurs.

## Vos contacts

Armelle DAMIANO – [armelle.damiano@aile.asso.fr](mailto:armelle.damiano@aile.asso.fr)  
Bretagne : Jeanne LENCAUCHEZ –  
[jeanne.lencauchez@aile.asso.fr](mailto:jeanne.lencauchez@aile.asso.fr)  
Tél : 02 99 54 63 23  
Pays de la Loire : Simone HRUSCHKA –  
[simone.hruschka@aile.asso.fr](mailto:simone.hruschka@aile.asso.fr)

